

DNB (Diplôme National du Brevet)

L'obtention du Diplôme National du Brevet (DNB) repose sur l'évaluation du socle commun (400 points) et cinq épreuves obligatoires passées en fin de troisième (400 points).

1- L'évaluation du socle commun représente 400 points.

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3^e trimestre de la classe de 3^e :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (25 points)
- Maîtrise satisfaisante (40 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

2- Les épreuves de l'examen représentent 400 points.

→ FRANÇAIS = 100 points = 3 h :

A partir d'un extrait de texte littéraire et éventuellement d'une image, évaluation des compétences linguistiques (grammaire - dont réécriture-, lexique...) et des compétences de compréhension et d'interprétation + dictée + rédaction

→ MATHÉMATIQUES = 100 points = 2 h :

Le sujet est constitué de six à dix exercices indépendants.

Le candidat peut les traiter dans l'ordre qui lui convient.

Les exercices peuvent prendre appui sur des situations issues de la vie courante ou d'autres disciplines.

Les exercices peuvent prendre des formes diverses : QCM, démonstration....

Un des exercices au moins a pour objet une tâche non guidée, exigeant une prise d'initiative de la part du candidat.

L'usage de la calculatrice est autorisé.

→ HISTOIRE-GÉOGRAPHIE = 50 points = 2 h :

Analyse et compréhension de documents + utilisation des repères historiques et géographiques + mobilisation des compétences de l'enseignement moral et civique

→ SCIENCES (PHYS-CHIMIE, SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE, TECHNOLOGIE) = 50 points = 1 h :
2 disciplines sur les 3

→ ÉPREUVE ORALE = 100 points = 15 minutes :

L'épreuve orale porte sur un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs : elle permet notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale.

L'épreuve orale peut se dérouler selon deux modalités :

- soit, via un entretien individuel de 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien).
- soit, via un entretien collectif de 25 minutes (10 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien).

3- En option

Un enseignement facultatif (latin, grec, langues et cultures européennes, langue et culture régionale, découverte professionnelle...) suivi par le candidat peut lui rapporter un bonus de :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints
- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés

4- Obtention : L'élève est reçu s'il cumule 400 points sur les 800.

Selon le total des points obtenu, les élèves peuvent se voir attribuer des mentions : "assez bien", "bien" ou "très bien". Les mentions "bien" et "très bien" permettent, sous certaines conditions, de bénéficier de bourses au mérite. Il obtient la mention :

- assez bien s'il cumule plus de 480 points
- bien s'il cumule plus de 560 points
- très bien s'il cumule plus de 640 points

5- Calendrier :

| | Métropole, La Réunion, Mayotte |
|---|---|
| Jeudi 28 juin Tous candidats Session de remplacement : jeudi 20 septembre | Français 1re partie (grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) 9h - 10h30 Français 2e partie (rédaction) 10h45 - 12h15 Mathématiques 14h30 - 16h30 |
| Vendredi 29 juin Tous candidats (sauf épreuve de langue vivante étrangère réservée aux candidats individuels) Session de remplacement : vendredi 21 septembre | Histoire et géographie enseignement moral et civique 9h - 11h Sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou technologie*) 13h30 - 14h30 Langue vivante étrangère 15h - 16h30 |

*Deux disciplines sur les trois

6- Pour en savoir plus :

<http://www.education.gouv.fr/cid2619/le-diplome-national-du-brevet.html>